



Compte-rendu CAP du corps des Techniciens d'art Séance du 27 février 2013

Cette séance était essentiellement axée sur les promotions de grade au titre de l'année 2013. Ces points devaient être traités lors de la précédente séance, mais faute de la publication des textes réglementaires fixant les ratios pro/pro cela n'a pas pu se faire.

Titularisation

Marion Clappaz affectée à l'atelier de haute lice du Mobilier national est titularisée à compter du 1^{er} janvier 2013.

Nous lui présentons nos sincères félicitations

Changement de spécialité 2^{ème} avis

Anne Marie Abrard Desgranges a reçu un avis favorable à la suite de son stage aux Archives nationales.

Plus largement et afin de mieux définir les modalités des changements de spécialité, nous avons demandé qu'un document soit élaboré. Ce document permettrait de donner une meilleure lisibilité du processus à l'ensemble des intervenants (structure d'origine et d'accueil, agent, maître de stage et expert), et de déterminer les différentes étapes du cursus (lieux, objectifs, quelles formations, cout..). Le président nous répond que ce sujet sera traité en vue d'améliorer le dispositif.

Parallèlement, nous demandons la remise d'un rapport de suivi de chaque stagiaire à mi parcours.

Mutations

En introduction nous rappelons que les avis de vacances doivent préciser la spécialité demandée. Une note adressée aux structures serait la bienvenue, afin qu'une bonne fois pour toute, cette situation soit conforme au statut du corps des techniciens d'art composé de 39 spécialités.

Victor Almeida Alvès	EP Versailles	Musée du Louvre	IMOAD
Hervé Chadailac	Musée du Louvre	Mucem Marseille	
Christine Lebrun	Aubusson (rent. Tap)	Mobilier National	Rentrayer en tap.
Anne Marie Abrard Desgranges	Archives Nationales site Paris	Archives Nationales d'Outre-mer (Aix)	relieur

Une demande de mutation pour le Mucem a fait l'objet d'une abstention de la part de l'administration. Cette demande devra être expertisée de nouveau par la structure d'accueil. Les représentants CGT souhaitent que l'agent puisse être affecté sur ce poste.

Promotions au grade de technicien d'art de classe supérieure

En introduction, nous exprimons notre profond désaccord avec la mise en place des nouveaux ratios de promotions (promus/promouvables). Nous indiquons que pour l'année 2013, seulement 32 promotions tout grades confondus seront prononcées par voie de promotion ou d'examen professionnel (16 par la promotion soit 8 en classe supérieure et 8 en classe exceptionnelle, et 16 par la voie des examens professionnels soit 8 en classe supérieure et 8 en classe exceptionnelle). Sur l'exercice 2009-2011, un peu plus de 50 promotions étaient prononcées chaque année soit une baisse de plus de 30% ! Cette situation est inacceptable et fortement préjudiciable à l'avancement des agents. Nous demandons que ces chiffres soient revus à la hausse afin de revenir aux anciennes proportions, car la valorisation et le développement de la filière des métiers d'art passe aussi par de réelles évolutions de carrières. Nous ne manquerons pas dans le cadre des négociations futures de rappeler ces éléments, qui doivent être en phase avec les annonces faites par nos responsables politiques.

Le président nous indique que ce point sera étudié lors d'échanges futurs.

Conditions pour accéder au grade de classe supérieure : justifier d'au moins un an dans le sixième échelon de la classe normale et d'au moins cinq années de services effectifs en catégorie B ou équivalent.

Martin Aimade	Musée du Louvre	
Pascal Mérot	EP Fontainebleau	Jardinier
Fatima Benkaba	SCN Mobilier national	Licier
Maridié Niaré	SCN Mobilier national	Rentrayer en tapis
Catherine Bouttaz	EP Sèvres	Céramiste
Monique Lambert	ENSBA	Monteur en dessin
Alain Chatelet	EP BnF Richelieu	Relieur
Anne-Laure Rogues de Fursac	Bibliothèque de la Sorbonne	Relieur

Nous présentons nos plus sincères félicitations aux collègues promus.

Promotions au grade de technicien d'art de classe exceptionnelle

Conditions pour accéder au grade de technicien d'art de classe exceptionnelle : justifier d'au moins un an dans le sixième échelon de la classe supérieure et d'au moins cinq années de services effectifs en catégorie B ou équivalent.

Jean Morin	EP Versailles	Ebéniste
Raymond Ducelier	SCN Archives nationales	IMOAD
Irène Chaillot	SCN Mobilier national	Licier

Daniel Jalu	SCN Mobilier national	Lustrier
Gérard Lecuyer	SCN Mobilier national	Ebéniste
Bruno Ecault	EP Sèvres	Céramiste
Brigitte Dumont	EP BnF Richelieu	Relieur
Roger Mauget	EP BnF Sablé sur Sarthe	Photographe

Nous présentons nos plus sincères félicitations aux collègues promus.

Nous déplorons, une fois de plus, que les évaluations des agents des jardins de Versailles soient extrêmement synthétiques. Cet état nuit largement à leur promotion, la CGT demande que cette discrimination cesse afin qu'ils puissent accéder, comme tous les autres agents aux deuxième et troisième grades. Nous veillerons à cette évolution.

Didier ALAIME	BNF	01 40 15 51 70	didier.alaime@culture.gouv.fr
Victor ALMEIDA ALVES	EP VERSAILLES	01 30 83 75 87	cgt@chateauversailles.fr
Pascal AUTISSIER	ENSAD	01 42 34 97 00	pascal.autissier@ensad.fr
Jean-Marc BAUDET	SEVRES	01 46 29 22 00	jean-marc.baudet@culture.gouv.fr
Thierry CHOQUET	MUSEE DU LOUVRE	01 40 20 53 94	thierry.choquet@free.fr
Karim COURCELLES	MUSEE DU LOUVRE	01 40 20 53 94	karim.courcelles@louvre.fr
Cérole FAUCHEUX	MOBILIER NATIONAL	01 44 08 53 17	cerile.fauchoux@culture.gouv.fr
Catherine GENTILHOMME	MOBILIER NATIONAL	01 44 08 53 69	catherine.gentilhomme@culture.gouv.fr
Aurélien MONGEOT	MOBILIER NATIONAL	01 44 08 53 35	aurelie.mongeot@culture.gouv.fr
Claire PINTO VASCONCELOS	MOBILIER NATIONAL	01 44 08 53 84	claire.de-pinto@culture.gouv.fr
Emmanuel PLE	C2RMF	01 40 20 24 42	emmanuel.ple@culture.gouv.fr
Christophe TERNANT	BNF		christophe.ternant@bnf.fr